



**ÉCOLES**

- 1 jardins d'enfants (0-3 ans)  
via Borsa, 6
- 2 via Borsa, 16
- 3 écoles maternelle (3-5 ans)  
via Borsa, 6
- 4 via Appennini 189
- 5 écoles primaires (5-10 ans)  
via Cilea 12
- 6 via A. Visconti, 16
- 7 via Borsa, 26
- 8 collèges (10-13 ans)  
via Borsa, 26
- 9 lycée et écoles professionnelles (13-18 ans)  
Istituto Superiore Interpreti e Traduttori,  
via A. Visconti 18



**BUREAUX DE POST**

- via Cilea, 119
- via Appennini, 77



- PHARMACIE**  
via Falk, 19



**SERVICES SOCIAUX**

- 1 Centro Diurno Disabili,  
via Appennini 147  
(pour handicapés)
- 2 Centro socio-ricreativo-  
culturale per anziani,  
Associazione "La Porta del  
Cuore",  
via Appennini 147  
(pour personnes âgées)
- 3 Servizio Sociale Anziani,  
via A. Visconti, 10  
(pour personnes âgées)
- 4 Servizio di formazione  
all'autonomia per disabili,  
via Falck 28 (pour handicapés)



**MARCHÉS EN PLEIN AIR**

- Via Falck – samedi
- Parking en face du Centre  
Commercial Bonola -  
mardi et vendredi

**TRANSPORTS**



M1

69 72

**NUMÉROS TÉLÉPHONIQUES IMPORTANTS**

Contact Center Comune di Milano	020202
Call Center Aler Milano	840.000.508 (risponde 7 giorni su 7, 24 ore su 24)
Filiale Nord Est Aler Milano distaccamento di competenza via Salemi 25	0264011 fax 022827895 e-mail: fine@aler.mi.it
Gruppo Tutela Patrimonio	0273922692 (attivo 7 giorni su 7, 24 ore su 24)
A2A Numéro gratuit	800 199 955
AMSA ordures encombrant	800 332 299
Consiglio di zona 8	02.88458800
ASL 2 - Ufficio Scelta e Revoca del Medico	02 85788218



IN VIA APPENNINI N. 96°, BATIMENT B, REX-DE-CHAUSSEE, IL EST OUVERT UN BUREAU AVEC LA FONCTION DE FOURNIR SERVICE TECNIQUE ET SUPPORT A L'INSERTION DES NOUVEAUX LOCATAIRES DANS LE QUARTIER  
Numero 02 38109087



DC Casa, Servizio Politiche per la Casa  
Numero tel 02 88466404  
e-mail: CDspazioabitare@comune.milano.it



## CONSIGLIO DI ZONA

En rue Quarenghi 21, près du Centre Commercial Bonola, il y a le siège du Consiglio di Zona 8, votre zone (quartier) de référence. Ici, vous pouvez trouver:

- bibliothèque de quartier
- Bureau de l'état civil
- poste de police

Ici, quand il faut, vous pouvez avoir des renseignements sur le **Contributo di Solidarietà**, une mesure de soutien économique pour ceux qui vivent en habitations à loyer modéré (o logements sociaux) qui appartiennent à la municipalité de Milan et qui vivent dans le besoin

Chez le Consiglio di Zona il est aussi possible voir la liste des associations en activité au niveau de quartier dans les plus différents domaines (environnement, rencontre - agrégation, soutien social etc.).

## VOTRE BUREAU ASL DE RÉFÉRENCE C'EST LE NUMÉRO 2.

Pour choisir le médecin de famille et le pédiatre vous devez vous présenter au guichet **Ufficio Scelta e Revoca del Medico di Medicina Generale o del Pediatra di Famiglia** - le guichet le plus proche se trouve en P.le Accursio 5 (tel. 02 85788218).

## IL CUSTODE SOCIALE

Dans les immeubles à loyer modéré qui appartiennent à la municipalité de Milan, on a un service appelé Custodi Sociali qui offre un soutien aux familles qui vivent dans le besoin. Si vous avez besoin de vous adresser au Custode Sociale, l'emplacement le plus voisin à vous est in via Appennini 117 (mardi de 10.00 heures les 12.00 et jeudi de 14.30 heures à 16.30 heures)

## TUTOR DI CONTROLLO E VIGILANZA

Le Tutor de contrôle et Vigilance est un point de référence d'Aler sur le territoire pour tous les locataires grâce à sa présence constante.

**Le service est actif 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 en téléphonant au numéro 0273922692.**

À travers les visites quotidiennes aux locataires, il s'engage à garantir le respect des règles de comportement.

## APRÈS LA SIGNATURE DU CONTRAT DE LOCATION

### électricité et gaz A2A

Après la signature du contrat de location, il faut que vous mettiez en marche le compteur d'électricité et de gaz. A2A est la compagnie qui s'occupe du débit d'électricité et de gaz à Milan.

Pour l'activation de le compteur, Il faut aller chez le Salone Clienti A2A en rue F. Sforza 12. Pour recevoir des plus amples informations contactez le numéro gratuit 800 199 955. Vous devez avoir avec vous nome/prénom, adresse, date et lieu de naissance, code fiscal du futur titular du contract et matricule du compteur d'électricité que vous voulez mettre en marche (cet numéro se trouve sur le compteur).

**N.B. Après que vous montez les meubles de la cuisine et après que vous avez connectée la cuisinière à gaz, il faut que vous vous fassiez délivrer par votre plombier un certificat de conformité - Certificato di conformità dell'impianto a regola d'arte - que doit être remis à A2A.**

## CHANGEMENT DE RÉSIDENCE

**Il faut communiquer le changement d'adresse chez le Bureau de l'état civil - Ufficio Anagrafe - pas plus tard de 20 jours. Le bureau le plus proche est en rue Quarenghi 21 (Bonola).**

N'importe quel membre de la famille présente la requête, il faut avoir seulement la majorité. Cette requête suffit pour le permis de conduire et pour la carte grise.

**Il faut que vous vous présentiez chez le Bureau de l'état civil avec les documents suivants:**

- pièce d'identité
- permis de conduire
- carte/s grise/s

L'étiquette adhésive pour le permis de conduire et la/les carte/s grise/s vous vous seront envoyées dans à peu près six mois par la Motorizzazione Civile à votre nouveaux adresse

## Impôt sur les ordures - TAR SU

Il faut aussi communiquer le changement d'adresse au bureau qui s'occupe des ordures d'ici le 20 janvier suivant la date de votre déménagement. Vous devez absolument communiquer les données cadastrales qui se réfèrent à votre nouveaux appartement - cave et place de parking/emplacement réservé dans le sous-sol incluses - pour l'identifier exactement: les données cadastrales sont écrites dans le contrat de location.

**Pour recevoir de plus amples informations contactez le guichet téléphonique du Bureau Tassa Rifiuti au numéro 020202.**

## REMESSAGE SÉLECTIVE DES ORDURES

Dans votre immeuble il y a différentes poubelles où il faut jeter différentes typologies d'ordures selon le couleur de la poubelle ou du sac poubelle. De cette façon on a la remessage sélective des ordures pour recycler verre, papier, plastique.

Pour que le recyclage soit possible, on doit jeter les ordures où il faut, sans brouiller. L'AMSA - la compagnie qui s'occupe du traitement des ordures - fait des contrôles par échantillonnage dans les immeubles et s'il y a d'irrégularité elle inflige une amende à tout l'immeuble; toutes les familles doivent payer cette amende en plus du loyer et des charges à Aler.

**On peut pas jeter les ordures encombrant - matelas, vieux meubles, électroménagers, etc. - avec les quotidiennes ordures et il est interdit aussi de les quitter. Il faut que vous les transportiez au point del collecte plus proche - en rue Barzaghi 14 - ou il faut que vous téléphoniez à l'AMSA - numéro gratuit 800 332 299 - et vous preniez un rendez-vous pour le retrait. Le jour et l'heure établis il faut que vous posiez les matériels pour le retrait sur le trottoir devant votre numéro d'habitation, l'AMSA viendra pour le retrait gratuitement.**



**Pour la subdivision correcte des ordures, ils se reportent de suite ici des exemples d'objets et matériels à jeter dans les différents récipients présents dans l'immeuble:**

	COMME	Où
PAPIER ET CARTON 	Jornaux, revue, boîtes et enveloppe en papier	BIDON BLANC
VERRE 	Bouteilles, verres et pots de verre	BIDON VERT
PLASTIQUE 	Bouteilles et flacons en plastique, bacs pour aliments aussi en polystyrène, bidons pour boissons, boîtes et pots pour aliments en métal;	SAC JAUNE
ORDURES INDIFFÉRENCIÉES 	Papier sale, objets en céramique, verres et plats en plastique, déchets de la nourriture et toutes les ordures humides;	SAC NOIR
MEDICAMENTS 	Les médicaments échus sans carton.	EN PHARMACIE DANS LES SPÉCIAUX RÉCIPIENTS